



Bourse de Tunis : 80% de l'augmentation de capital de la société Carthage Cement réalisée

"La souscription à l'augmentation de capital de la société Carthage Cement, spécialisée dans la production et la commercialisation de matériaux de construction, a atteint 80%, à ce jour", a indiqué Adel Garar, Directeur général d'Al Karama Holding, lors d'une conférence de presse tenue jeudi, à Tunis.

La souscription à cette augmentation a été lancée le 17 janvier 2020, pour porter le capital de 172 millions de dinars (MD), à 396 MD (+268 MD), avec un prix d'émission de 1,200 dinar. 68 MD sont libérés par compensation des créances revenant à BINA Corp et El Karama Holding (à l'Etat), et le reste, soit 200 MD est à lever sur le marché financier. Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre du plan de restructuration financière de la société.

"Ainsi, le droit de souscription revient en premier lieu et principalement, aux anciens associés, et en cas de non aboutissement de l'opération, il y aura recours aux banques, dans la limite de 80 MD", a précisé Garar.

Il a fait savoir qu'un accord global pour la participation des banques à l'opération d'augmentation de capital de la société Carthage Cement a été décidé, en vue de rembourser une partie de sa dette bancaire, outre le rééchelonnement du restant de la dette sur une période de 12 ans, avec la révision à la baisse du taux d'intérêt. Quatre banques sur 8 qui s'intéressent à cette opération, ont déjà, obtenu, l'approbation de leurs conseils d'administration pour participer à cette augmentation.

Il a rappelé que l'objectif de l'Etat, actionnaire majoritaire dans la société, est de préparer la cession de la société Carthage cement, tout en maintenant sa part majoritaire dans son capital, annonçant qu'un appel à manifestation d'intérêt aux investisseurs pour la cession de Carthage Cement, qui est aujourd'hui leader dans le secteur avec un part de marché de 20%, sera lancé la semaine prochaine.

Et d'ajouter qu'Al Karama Holding est, actuellement en contact avec deux investisseurs chinois et turcs, ainsi qu'avec d'autres investisseurs étrangers.

Pour sa part, le directeur général de Carthage Cement, Brahim Sanaa, a rappelé qu'une première tentative de vente de Carthage Cement avait échoué, faute d'offres sérieuses de la part des investisseurs, à cause de plusieurs défaillances dont souffre la société (sureffectif, endettement important et baisse de la vente locale...).

Sanaa a relevé que la société a préparé à cet égard, un business plan (2019-2023) qu'il a qualifié de "réaliste", pour combler les principales défaillances de la société, supportées durant cinq ans (2014-2018).

En 2019, la société a pu réduire le nombre de son personnel (passant de 1188 en 2014, à 820 en 2019), et mettre fin au contrat d'exploitation liant Carthage Cement à NLS (la société danoise chargée de l'exploitation et de la maintenance de l'usine). Ce contrat a coûté 159 MD à la société depuis son entrée en application (sur une période de 5 ans).

Et de poursuivre que l'augmentation de capital de la société permettra de renforcer ses fonds propres et de réduire son niveau d'endettement (628 MD en 2019, avec des charges financières de 70,7 MD).

La société qui travaille actuellement, uniquement avec des compétences tunisiennes, a pu améliorer ses ventes locales de Ciment, pour atteindre en 2019, 1 million 400 tonnes, contre 822 mille tonnes en 2014.

Le résultat brut d'exploitation de la société est passé de 41,7 MD réalisé en 2014, à 72,7 en 2019. En outre, 150 mille tonnes de ciment seront exportées vers l'Europe à partir de mars 2020.

A rappeler que l'Etat tunisien détient directement et indirectement (par la confiscation des parts de BINA Corp), un bloc majoritaire dans l'actionnariat de la société de 50,24%.

Source : WMC